

Nom - Prénom.....N° Etudiant

Tél.Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Semestres	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
BCC 1 .Maîtriser les compétences environnementales fondamentales		16	100			10/20
Droit civil de l'environnement	1	3	20	ET	ET	7/20
Droit international et européen de l'environnement	1	3	20	ET	ET	7/20
Droit de la protection de la nature	1	4	25	ET	ET	7/20
Panorama sur les pollutions et nuisances (ICPE, déchets, sites et sols pollués)	1	4	25	ET	ET	7/20
Démocratie écologique	1	2	20	ET	ET	7/20
BCC 2. Développer ses compétences professionnelles thématiques		14	110			10/20
Urbanisme de protection : risques technologiques/naturels	1	2	15	ET	ET	7/20
Problématique énergétique	1	2	15	ET	ET	7/20
Droit de l'eau	1	2	15	ET	ET	7/20
Droit des déchets	1	2	15	ET	ET	7/20
Droit du patrimoine naturel et culturel	1	2	15	ECT	ET	7/20
Anglais 1	1	2	20	ECl		7/20
Clinique juridique Paris-Saclay	1	2	15	ECl		7/20
BCC 3. S'initier au contexte extra-juridique		14	120			7/20
Écologie et écosystèmes	2	2	20	ET	ET	7/20
Pollutions chimiques et physiques	2	2	20	ET	ET	7/20
Santé et éco toxicologie	2	2	20	ET	ET	7/20
Sol, sous-sol, eau et air	2	2	20	ET	ET	7/20
Economie de l'environnement et des changements climatiques	2	3	20	ET	ET	7/20
Philosophie et anthropologie de l'environnement	2	3	20	ET	ET	7/20
BCC 4. Approfondir ses compétences professionnelles		16	45			10/20
Techniques du contentieux de l'environnement (séminaire)	2	2	15	ET	ET	7/20
Méthodologie et contentieux des études environnementales (séminaire)	2	2	15	ET	ET	7/20
Anglais 2	2	2	15	ECl		7/20
1 UE au choix						
Stage (6 mois) et rapport <input type="checkbox"/>	2	10		Soutenance	Soutenance	10/20
Mémoire de recherche <input type="checkbox"/>	2	10		Soutenance	Soutenance	10/20
Total annuel			375			

Master 2 Droit de l'environnement

Responsables pédagogiques : Aude Farinetti et Laurent Fonbaustier

Modalités de contrôle des connaissances

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- BCC1 doit être validé avec une moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis » ;
- BCC2 doit être validé avec une moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis » ;
- BCC4 doit être validé avec une moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis » ;
- Le BCC3 peut être compensé par le BCC 1 ;
- Le BCC3 ne peut compenser aucun autre BCC ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC
- Les UE dont le seuil de compensation est à 10/20, ne sont ni compensantes ni compensables

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (**unique contact pour toute communication administrative**) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique** consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant